

DEPARTEMENT DU NORD

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT D'AVESNES SUR HELPE

CANTON DE FOURMIES - COMMUNE DE SARS-POTERIES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 30
MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois, le jeudi 30 mars à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de SARS-POTERIES s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Sandra BROGNET, maire.

Etaient présents : Sandra BROGNET, maire, Bernard MOLITOR, ~~Stéphanie LAMANT~~, Didier CARETTE, Isabelle MAIRESSE, adjoints, Frédéric DARCHU, Annie DUVETTE, Franck HUGOT, Angélique DUCHESNE, ~~Aurore WALEMME~~, Valéry ANSELOT, ~~Peggy QUINZIN BERNARD~~, ~~Guillaume PIERART~~, Thierry LEMOINE, ~~Alexandre BRICOUT~~.

Absents excusés :

- Stéphanie LAMANT a donné procuration à M Bernard MOLITOR
- Aurore WALEMME a donné procuration à Mme Annie DUVETTE
- Peggy QUINZIN ne donne pas de procuration
- Guillaume PERART n'a pas donné de procuration
- Alexandre BRICOUT a donné procuration à M Thierry LEMOINE

Date de convocation : 22 mars - **Date d'affichage :** 22 mars

Nombre de Conseillers présents : 10 **Qui ont pris part aux délibérations :** 13

Secrétaire de séance : Franck HUGOT

Demande de subvention Fond de concours - Rénovation de l'éclairage public de type fonctionnel en lanterne PHILIPPS lumistree

Madame la Maire informe le Conseil Municipal de son intention de procéder aux changements des lampes dans les rues Anatole France, du cimetière, de l'église, Victor Hugo, Potier, Salomon, Neuve, de Dimont, du cheval blanc et place du vieux marché.

Madame la Maire expose à l'assemblée délibérante que la commune a la possibilité de bénéficier d'une subvention au titre du fond de concours SEAA et de Sonergia

Le projet est estimé à **17420€ HT** et le montant de la subvention sollicitée est de :

- **7450.18 € HT - fond de concours SEAA pour les travaux soit à hauteur de 42%**
- **4500.00 € HT - SONERGIA pour les travaux soit à hauteur de 26%**

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à main levée acceptent à l'unanimité cette proposition :

- **DECIDE** la réalisation des travaux ci-dessus cités ;
- **SOLLICITE** l'attribution des subventions au titre du fonds de concours SEAA et Sonergia
- **DEMANDE** que cette dépense soit inscrite au Budget
- **AUTORISE** Madame la Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

FAIT ET DELIBERÉ EN SÉANCE, LES JOURS, MOIS ET AN CI-DESSUS.

Sandra BROGNET, Maire

Publié sur le site internet 27/10/23